

RAPPORT DU VERIFICATEUR INDEPENDANT

EVALUATION DES OPC IMPACT DE LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER SELON LA GRILLE D'EVALUATION DU POTENTIEL D'IMPACT ACTIONS COTEES DE L'INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE

En réponse au principe 9 de la **Charte d'impact investisseur** (« la Charte ») de l'**Institut de la Finance Durable** (IFD), nous avons examiné le système de gestion des OPC à impact de La Financière de l'Echiquier (LFDE) suivants :

- **Echiquier Positive Impact Europe,**
- **Echiquier Impact & Solidaire,**
- **Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe,**
- **Echiquier Health Impact for All.**

Nous avons eu l'occasion de discuter d'exemples et de confirmer l'alignement de la gestion de ces OPC, conformément aux réponses apportées à la **Grille d'évaluation du potentiel d'Impact Actions cotées** (« la Grille ») datés de février 2024, émis par l'IFD dans le cadre de la Charte.

Responsabilité de l'OPC

Les OPC ont la responsabilité d'aligner leur système de gestion de l'impact avec les principes de la Charte. Il leur incombe de définir les processus, les rôles et les responsabilités nécessaires pour satisfaire l'exhaustivité des conditions qualifiantes d'un OPC à impact tel qu'exigé par la Charte. Il est également de la responsabilité de la société de gestion des OPC de rendre compte publiquement, sur son site internet¹, de son engagement envers la Charte, de l'alignement de ses systèmes de gestion de l'impact avec elle, entre autres au travers de ses réponses à la Grille.

Indépendance et Contrôle qualité

Le Conseil d'Administration de la SICAV Echiquier Impact est composé de quatre professionnels expérimentés, majoritairement indépendants et consultés régulièrement dans le cadre de la gestion des compartiments à impact de la SICAV. Son rôle et ses responsabilités consistent à apporter, aux équipes de LFDE, un conseil et une expertise sur les enjeux d'impacts environnementaux et sociaux ainsi qu'à challenger les stratégies et les décisions pour s'assurer de leur alignement avec la thèse d'impact des OPC. Les équipes de gestion des OPC à impact rendent également compte aux administrateurs de l'évolution des OPC sur les dimensions financières, extra-financières et de commercialisation. Les membres du Conseil d'Administration se réunissent au moins 4 fois par an.

Responsabilité de la vérification

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis objectif et sincère sur la conformité du système de gestion de l'impact des OPC, tel que décrit dans ce document, avec les principes de la Charte. Notre vérification a été réalisée, selon une procédure établie, sur la base des éléments fournis par les équipes de LFDE et de nos connaissances sur de la gestion des OPC acquises au travers des différentes réunions du conseil d'administration.

¹ La Charte d'impact investisseur signée ainsi que les Grilles d'évaluation du potentiel d'Impact Actions cotées de chaque OPC, sont disponibles sur le site internet de LFDE, section « Investissement Responsable » de la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Impact ».

Nature et Portée du travail de vérification

Nous avons effectué les procédures suivantes, selon notre jugement professionnel :

- Nous avons évalué si les politiques et procédures mentionnées dans les réponses à la Grille, correspondent bien à la réalité de la gestion de l'impact réalisée par les équipes de LFDE et respectent les conditions qualifiantes d'un OPC à impact tel que défini par la Charte.
- Nous avons vérifié le montant des actifs sous gestion de l'OPC aligné sur les principes de la Charte.
- Cependant, la portée de nos procédures n'inclut pas l'évaluation de l'efficacité de l'approche de mesure de l'impact des OPC, ni la vérification des impacts obtenus.

Conclusion

Sur la base des procédures effectuées et de l'examen réalisé, nous n'avons pas noté d'éléments qui nous amène à croire que les 4 OPC à impact de LFDE cités en introduction, n'ont pas été analysés avec transparence et ne se sont pas conformés, dans tous ses aspects significatifs, à l'exhaustivité des conditions qualifiantes d'un OPC à impact tel que défini par la Charte pour au moins 70% des encours de chaque OPC.

A Paris, le 04.09.2024

Thibault COUTURIER,
Administrateur indépendant

Caroline FARRUGIA,
Administratrice non-indépendante

DocuSigned by:
THIBAULT COUTURIER
E2721CB72BCE481...

DocuSigned by:
Caroline Farrugia
23E625B9294C47C...

Sophie L'HELIAS,
Administratrice indépendante

Antoine DE SALINS,
Administrateur indépendant

Signed by:
Sophie L'Helias
858DEBE4516041D...

Signé par :
Antoine de Salins
1B78235C4AEE43D...



LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

53 avenue d'Iéna, 75116 Paris | T : 01 47 23 90 90 | www.lfde.com

S.A au capital de 10 047 500 € – SIREN 352 045 454 – R.C.S PARIS

APE 6630Z – N° Intracommunautaire FR 83 352 045 454 – Agrément A.M.F. n° GP 91004